



DIPLÔME NATIONAL DE DOCTORAT

(Arrêté du 25 mai 2016)

Date de la soutenance : **3 juin 2020**

Prénom et nom de famille de l'auteur : **Hugo RABIER**

Titre de la thèse : « *Impact économique de l'aide informelle dans l'infarctus du myocarde et l'accident vasculaire cérébral* »



Résumé

En France, plus d'un million de patients sévèrement dépendants vivent à domicile grâce à l'assistance de leurs proches. Ces proches prodiguent de l'aide dite « informelle » puisqu'ils ne sont ni formés ni rémunérés contrairement aux aidants professionnels. L'aide informelle représente entre 70 et 80 % de l'aide apportée aux personnes âgées. Plusieurs évaluations économiques ont démontré un impact économique pour les aidants informels de proches âgés dépendants ou victimes de maladies neurodégénératives. Elles démontrent également un impact négatif de l'activité d'aide sur la santé et la vie sociale de l'aidant.

Les maladies cardiovasculaires représentent la principale cause de handicap acquis et non traumatique en France. L'accident vasculaire cérébral est la pathologie y contribuant le plus avec une incidence de patients atteints de handicaps lourds d'environ 30 000 cas par an. À ce jour, aucune étude française ne s'est intéressée à l'impact économique de l'aide informelle pour les aidants de proches victimes d'un infarctus du myocarde et d'un accident vasculaire cérébral. Au vu de ces éléments, il semble nécessaire de réaliser une première estimation.

Notre travail de thèse est composé de 3 études :

La première étude avait pour objectif d'estimer le coût de l'aide informelle associé à l'infarctus du myocarde en France à l'aide des données de l'enquête Handicap-Santé et en se focalisant sur la première année post-infarctus du fait du caractère aigu de l'évènement.

La seconde étude nous a permis d'estimer et de comparer le coût de l'aide informelle associé à l'infarctus du myocarde selon l'antériorité de l'évènement. Aussi, nous avons souhaité déterminer l'impact de l'aide informelle sur la santé et la vie sociale des aidants à l'aide d'indicateurs issus de l'enquête Handicap-Santé.

Enfin la troisième étude avait pour objectif d'estimer le coût de l'aide informelle associé à l'accident vasculaire cérébral en France à l'aide des données de la cohorte Stroke 69.

D'après nos résultats, l'aide informelle représente un impact économique conséquent pour les aidants de proches victimes d'infarctus du myocarde et d'accident vasculaire cérébral. Il semble important d'intégrer plus fréquemment l'aide informelle dans les évaluations médico-économiques et dans les études de type *cost of illness* du fait de la part qu'elle représente sur le coût total de la prise en charge de ces pathologies. Avec l'influence grandissante des évaluations médico-économiques, nos estimations et de futurs travaux pourraient aiguiller des orientations législatives en matière d'allocation efficiente et juste des ressources collectives et ainsi contribuer à la reconnaissance de l'implication des aidants dans la prise en charge à long terme des pathologies invalidantes.

Mots clés

Infarctus du myocarde, Accident vasculaire cérébral, Aide informelle, Évaluation économique